

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



Ministère du Pétrole et des Energies

**PROJET D'ALLOCATION SUR  
LE DIALOGUE DE HAUT NIVEAU L'ENERGIE**

**DANS LE CADRE DE LA 76<sup>E</sup> SESSION ORDINAIRE DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

**DAKAR, 24 SEPTEMBRE 2021**

**Excellences, Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**

**Monsieur le Secrétaire général,**

**Distingués participants,**

L'ambition du Sénégal est d'atteindre l'Objectif de Développement Durable n°7 (ODD7) dès 2025 !

Cet ambitieux objectif, fixé par son Excellence Monsieur le Président Macky Sall au lendemain de son élection en 2012 est en très bonne voie avec un taux d'électrification nationale qui a bondi de 58,0% en 2012 à 78,6% en 2020 et une pénétration des énergies renouvelables dans les capacités stables de production d'environ 32% en 2020.

Une stratégie résolue de baisse du coût de l'énergie grâce à nos importantes ressources gazières.

Ainsi, notre pays se réjouit fortement de ce Dialogue de Haut niveau centré autour de l'Energie, à l'occasion de cette 76<sup>ème</sup> Assemblée générale des Nations Unies, quarante ans après le dernier évènement du genre qui s'était tenu à Nairobi, en 1981. Dans le contexte de Transition énergétique vers lequel s'engage résolument le monde, cet évènement revêt une importance décisive dans le concert des nations.

Permettez-moi **de transmettre les messages de félicitations et de remerciement de Son Excellence le Président Macky SALL, présent à cette Assemblée générale, au Secrétaire général des Nations Unies, Monsieur António GUTERRES,** pour l'initiative mais aussi sa belle tenue mais spécialement de ce dialogue qui nous réunit autour de ce thème si important pour l'Afrique.

Le Sénégal, à l'image de beaucoup de pays africains est résolument engagé dans les ODD et la transition énergétique. Ce sont deux batailles, prioritaires et vitales, pour nous, pays en développement

vulnérables et résilients dans lesquelles les Nations Unies doivent nous accompagner, de façon juste, équitable et résolument inclusive.

En effet, près de 40 pour cent de la population africaine, soit 640 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'énergie, colonne vertébrale pour le développement d'une nation.

**Serait-il « juste » de laisser ces populations dans ce dénuement énergétique pour une quelconque raison ?**

**Non ! Nous n'en avons pas le droit. Cette injustice doit trouver une fin rapide pour le bonheur et la stabilité du monde.**

En effet, l'énergie constitue le principal facteur bloquant au développement des activités économiques dans bien de nos pays.

Les pénuries d'électricité fréquentes constituent un énorme frein à la croissance avec des pertes d'emplois, l'accentuation de la pauvreté et des inégalités, notamment des genres, sans compter la cherté du coût de l'électricité qui inhibe l'attractivité des investissements.

**Serait-il également « équitable » de maintenir nos économies, qui ont peu contribué aux émissions mondiales de GES (<3.8% selon le GIEC) avec cette contrainte énergétique ?**

Non ! L'Afrique est solidaire de la lutte contre les changements climatiques mais ne devrait pas être démesurément comptable de l'industrialisation excessive des pays développés. Les innovations technologiques devraient nous permettre d'exploiter nos ressources, notamment en hydrocarbures, pour le relèvement de nos économies.

**Serait-il juste aussi de priver nos Etats de ressources financières pouvant améliorer l'inclusion de toutes les couches sociales de nos populations ?**

**Mesdames et Messieurs,**

L'Afrique étant dotée d'un immense potentiel énergétique, aussi bien renouvelable (solaire, éolienne, etc.) que non renouvelable (gaz, pétrole, charbon, etc.) devraient exploiter ses ressources naturelles.

Les pays dits développés, ont par le passé exploité, de façon optimale, ces ressources que la nature leur a offertes. Aujourd'hui encore, ils continuent leur exploitation. L'Afrique doit, en symbiose avec les préoccupations mondiales, bénéficier de cette même liberté. Autrement, c'est toute la portée de **l'article 2 de l'Accord de Paris** qui sera vidé de son sens : je le cite

**Article 2. Point 2 : « Le présent Accord sera appliqué conformément à l'équité et au principe des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives, eu égard aux différentes situations nationales. »**

Pour nous sénégalais, il s'agit, pour l'ensemble des acteurs que nous sommes, Gouvernements, Organisations internationales et régionales, secteur privé et universitaires, entre autres, de changer de paradigmes, de renforcer nos synergies et nos actions et surtout de préserver l'esprit de l'Accord de Paris.

En cela, je salue les nombreuses initiatives d'organismes de premiers plans et de pays partenaires mobilisés pour l'atteinte des ODDs dans le respect de l'esprit de l'Accord de Paris.

Je peux notamment cité l'initiative du pacte pour l'énergie en Afrique, lancée par la Banque africaine de développement, pour mobiliser des ressources financières innovantes et accompagner les Etats à renforcer la gouvernance du secteur, l'initiative de l'Agence Internationale de l'Energie instituant une commission mondiale, force de propositions, pour placer l'humain au centre de la transition énergétique.

**Mesdames, Messieurs,**

Le **Sénégal**, a fait du secteur de l'énergie un des fondements pour son émergence économique, à l'horizon 2035.

La **Lettre de Politique de Développement du Secteur de l'Énergie 2019-2023** et le **PSE Vert**, engagent notre pays à mettre en œuvre une stratégie de mix énergétique, associant entre autres, le gaz naturel, l'hydroélectricité, le solaire, l'éolien etc. en vue d'assurer un accès à l'énergie, en quantité, en qualité et à des coûts compétitifs.

A cet effet, d'importants efforts financiers ont notamment été déployés à travers une fiscalité ciblée, une délivrance de garantie souveraine, des dotations budgétaires etc.

Cette politique a permis de doter le pays d'une production supplémentaire de 220 Mégawatts, grâce à l'exploitation de près d'une dizaine de centrales solaires photovoltaïques et d'une centrale éolienne.

A l'horizon 2030, le Sénégal vise **une capacité totale de 999 Mégawatts en énergies renouvelables**, à travers la mise en œuvre de sa **Contribution déterminée au niveau national** pour un financement estimé à 13 milliards de dollars US dont 8,2 milliards de dollars pour la partie conditionnelle.

Ces projets phares permettraient aux ménages et aux entreprises de s'épanouir économiquement en préservant notre planète.

**Mesdames et Messieurs,**

Il s'agit là d'engagements de haute portée nécessitant la mobilisation de toutes nos ressources : humaines, financières, naturelles, techniques, etc.

Le continent africain abrite l'une des populations les plus jeunes et les plus dynamiques, qui plus est, de plus en plus urbaines et connectées numériquement. Il est primordial de se donner tous les moyens d'éduquer ces jeunes, de les soigner, de leur trouver des emplois pour exprimer tous leurs talents.

Une transition énergétique trop rapide et surtout non différenciée serait un risque important d'échecs à l'atteinte de ses objectifs !

En particulier, un rationnement brutal des financements des projets gaziers, sous prétexte d'une transition rapide vers les énergies propres, aura des impacts financiers très négatifs mais surtout des impacts socio-économiques désastreux.

Permettez-moi d'insister car beaucoup d'économies en développement, notamment africaines, comptent sur leurs importantes ressources gazières pour leur développement mais surtout pour le financement de leur transition énergétique.

Il faudra moduler cet accompagnement financier afin de ne pas pénaliser ces pays. Encore une fois, il y va tout simplement de la justice, de l'équité et de la stabilité politique pour un équilibre socio-économique des pays et des régions.

Pour cela, il nous faudra plus de capacités financières.

Raison pour laquelle, j'en appelle à l'amélioration des mécanismes de financement bilatéraux et multilatéraux afin qu'ils soient plus accessibles, plus diligents et plus efficaces.

Souhaitant une bonne continuation à cet atelier et à cette Assemblée générale, je vous remercie ainsi que toutes les personnes qui nous suivent sur les plateformes.